

AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE VIDEO - MINEURS

Remarque : Ce document est à fournir au représentant légal du mineur, et doit être signé et remis en deux exemplaires (l'un pour le mineur et son représentant légal, l'autre pour la structure).

Je soussigné(e) Madame/Monsieur agissant en
qualité de représentant légal de,
atteste par la présente (*cocher la case de votre choix*) :

- donner mon consentement explicite et non équivoque à Val de Garonne Agglomération pour l'utilisation de la photo et de la vidéo de mon enfant mineur à des fins éducatives, pédagogiques et informatives dans le cadre d'une communication interne et externe sur (*rayez les supports sur lesquels vous n'autorisez pas la diffusion de votre image*) :
 - Site Internet
 - Réseaux sociaux : Facebook
 - Communication institutionnelle : Val de Garonne Info
 - Autres supports qui peuvent être communiqués en interne ou en externe : presse locale

J'accorde cette autorisation à titre gratuit et pour la durée d'inscription de mon enfant à l'Accueil de loisirs sans hébergement de Val de Garonne Agglomération. Je renonce en conséquence à réclamer à Val de Garonne Agglomération une quelconque rémunération ou indemnité au titre de l'exploitation de son image dans les conditions définies ci-dessus.

La présente autorisation est personnelle, incessible et reste la propriété de Val de Garonne Agglomération.

- Ne pas autoriser Val de Garonne à exploiter l'image de mon enfant.

Fait à _____, le _____

Signature

Val de Garonne Agglomération traite vos données afin de recueillir votre consentement concernant l'usage de l'image de votre enfant à des fins de communication interne et externe conformément à votre accord, ainsi que pour respecter son droit à l'image. Ces informations sont à destination de Val de Garonne Agglomération et du public. Leur durée de conservation est limitée à 5 ans, ou à l'exercice du droit d'opposition. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, en justifiant de votre identité, à l'adresse suivante : Par voie électronique : dpo@vg-agglo.com ou Par courrier postal : DPO – Val de Garonne Agglomération - Maison du Développement - Place du Marché - BP 70305 - 47213 MARMANDE Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.